

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><u>1- Analyse du projet d'architecture intérieure/de design et construction de son programme</u></p> <p>Détermination des potentialités d'un espace existant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostiquer l'état d'un lieu par l'étude de la pathologie du bâti afin d'estimer le périmètre de la réhabilitation nécessaire - Évaluer les qualités propres d'un lieu, ses limites et ses contraintes de transformation afin de définir le <i>genius loci</i> (génie du lieu) - Analyser son environnement physique et son cadre réglementaire (clauses administratives particulières (CCAP), plan local d'urbanisme (PLU), classification pour les établissements recevant du public (ERP), classification aux bâtiments de France éventuelle (ABF), normes environnementales (RE)), pour légitimer l'intervention à la fois par-rapport à son contexte et à la législation en vigueur - Identifier le domaine d'application du projet (habitat, architecture commerciale, équipement) 	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée : projet phase étude, évaluation certificative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic architectural de l'existant - Analyse du site du projet et de son contexte urbain ou territorial - Étude du cadre réglementaire de l'intervention (CCAP, PLU, classification ERP, classification ABF, RE.) - Programme du projet - Analyse d'image de marque 	<ul style="list-style-type: none"> - Précision et complétude du diagnostic : pathologie du bâtiment et étude de la structure architecturale existante établis - Maîtrise et mobilisation de la terminologie architecturale - Clarté de l'étude du site : contexte territorial, patrimonial, étude d'ensoleillement et d'orientation présentés - Compréhension du <i>genius loci</i> : analyse des contraintes et potentialités du bâti faite - Exhaustivité de l'étude réglementaire : typologie ERP, documents du PLU, classement ABF fournis et pris en compte - Examen précis de la demande client/maître d'ouvrage : le

<p>Étude de la demande du commanditaire et du cadre de développement du projet d'architecture intérieure/de design</p>	<p>public, design objet, design produit) et analyser la demande du client/maître d'ouvrage afin de cerner ses besoins et attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudier la stratégie et le positionnement de marque dans le cadre d'un projet commercial afin de pouvoir les retranscrire dans l'architecture ou le design - Construire un programme ou piloter sa construction afin de transformer les besoins et attentes du client/maitre d'ouvrage en éléments de projet identifiés : objectifs, usages, cadre de vie, environnement, exploitation-maintenance - Mettre en corrélation le programme avec une enveloppe budgétaire afin de viabiliser le projet - Mettre en corrélation le programme avec l'analyse de l'existant étudié afin de viabiliser le projet - S'assurer des modalités d'édition dans le cadre d'un projet de design ou des modalités contractuelles dans le cadre d'un projet d'architecture afin d'en garantir la rémunération 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du positionnement économique du projet - Étude des conditions de faisabilité 	<p>programme exprime clairement les besoins et attentes du client/maître d'ouvrage par une présentation sous forme de texte, schémas et d'organigrammes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence du positionnement économique et du programme établie - Cohérence du programme et de l'existant démontrée
<p>Étude des besoins des usagers du projet d'architecture intérieure/de design</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser ou diligenter une enquête d'usage et initier une démarche participative de conception afin de comprendre les enjeux humains du projet - Examiner les ressources documentaires et les études et analyses existantes dans le domaine d'application concerné (habitat, architecture commerciale, équipement public, design objet, design produit) pour améliorer sa compréhension des enjeux du projet - Échanger sur ce thème avec le maître d'ouvrage/client pour affiner le programme - Intégrer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) au travail d'étude afin d'ouvrir le projet à tous. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête d'usage auprès des acteurs et usagers du projet - Analyse documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins et production systématique des ressources : enquête sur le terrain, enquête d'usage, analyses sociologiques et économiques - Pertinence de l'examen et interprétation de ces ressources : mise en relation avec le programme établie - Prise en compte des PSH intégrée au programme
<p>Élargissement du cadre du projet d'architecture intérieure/ de design et étude des enjeux environnementaux, sociaux et culturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir sur la qualité et l'évolution des usages et pratiques liés au lieu ou à l'objet afin d'inscrire le projet dans la durée - Analyser les interactions contextuelles liées au projet (impact écologique, environnement économique, contexte social, commercial ou 	<ul style="list-style-type: none"> - Mémoire de projet : partie analyse du projet - Étude chronotopique : temps et lieu du projet d'architecture - Étude des flux de circulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des enjeux et des problématiques sous-tendant le projet et approche systémique du projet et de ses interactions et impacts divers, par le biais des études des

	<p>culturel, enjeux d'urbanisme) afin d'en cerner tous les enjeux, dans l'espace et dans le temps et d'en extraire des problématiques architecturales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du cycle de vie du lieu et du projet de design 	<p>flux, du territoire du projet, de son impact environnemental, de l'établissement de son cycle de vie et d'exploitation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs posés et la construction du programme démontrent la légitimité du projet à exister
<p><u>2- Création de nouveaux objets, espaces et cadres de vie en architecture intérieure et en design</u></p> <p>Élaboration d'un concept d'architecture intérieur ou de design innovant</p> <p>Expérimentation du concept qui sera la base du travail de développement du projet d'architecture intérieure ou de design</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les réponses apportées à des projets architecturaux ou de design similaires pour nourrir sa propre démarche de recherche - Mettre en place une méthodologie de travail et de réflexion pour guider la recherche - Inscrire cette recherche dans des problématiques contemporaines afin d'en garantir la pertinence <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des outils de recherche formelle et plastique pour développer des propositions d'architecture intérieure ou de design - Concevoir des scénarios d'usage afin de tester les propositions d'architecture intérieure ou de design - Programmer des espaces et des fonctions pour répondre aux besoins du programme défini en phase d'étude et d'analyse - Définir un parti pris architectural ou de design articulé à la programmation et aux scénarios d'usage afin de donner une identité au projet 	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée : projet phase conception, évaluation certificative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de références et études de cas - Application de la méthodologie de projet - Notes d'intention <ul style="list-style-type: none"> - Modèles et schémas conceptuels - Esquisses - Études de zoning/implantation - Maquettes d'étude 	<ul style="list-style-type: none"> - Examen et analyse pertinents des références choisies montrés dans le dossier de recherche - Enchaînement chronologique des étapes de conception par le biais d'un rétroplanning de développement - Contemporanéité des problématiques observable dans le dossier de recherche <ul style="list-style-type: none"> - Diversité des pistes explorées montrée par le dossier de recherche - Prise de risque dans la démarche expérimentale par le biais du modèle conceptuel - Efficacité du modèle conceptuel à transmettre l'intention du projet - Identification et présentation systématique des scénarios d'usage liés au projet

<p>Transformation du concept en avant-projet simplifié (APS) répondant aux enjeux initiaux et à même d'être retenu par le maître d'ouvrage/client</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer le concept d'architecture intérieure ou de design au client/maître d'ouvrage afin de le faire évoluer par l'échange et le dialogue - Développer la singularité de la proposition pour affirmer sa vision personnelle du projet d'architecture intérieure ou de design - Affiner les solutions proposées pour une meilleure qualité d'usage au moyen d'une méthodologie de projet itérative 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un avant-projet simplifié (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation claire de la mise en œuvre architecturale du concept et des solutions apportées aux enjeux du projet par les documents graphiques adaptés et les maquettes de principe - Adéquation de la réponse aux objectifs posés initialement - Singularité et vision personnelle du projet affirmées par l'expression du parti architectural - Qualité des usages proposés démontrée par l'articulation optimale des espaces et fonctions
<p>Viabilisation du projet par la production d'un avant-projet définitif (APD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Produire les documents nécessaires pour concrétiser le concept en proposition fonctionnelle ou architecturale complète, depuis l'agencement jusqu'à l'éclairage en passant par l'étude des matériaux choisis. - Construire une démarche d'écoconception afin d'inscrire le projet dans les problématiques environnementales - Respecter les normes et réglementations (PSH, ERP, RE, PLU, ABF, CCAP) afin de rendre la maîtrise d'œuvre ou la fabrication possibles - Identifier les expertises externes requises pour développer le projet (Bureaux d'Études Techniques) - Commanditer et coordonner les bureaux d'étude et experts qui auront été nécessaires pour concrétiser la faisabilité du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un avant-projet définitif (APD) 	<ul style="list-style-type: none"> - Preuve de la viabilité du projet par les éléments de projet produits : plans/coupes, documents techniques, maquette finalisée, axonométrie et autres éléments de représentation tridimensionnels, proposition matériaux - Identification et coordination efficace des expertises complémentaires montrées dans les documents techniques
<p>Présentation du projet d'architecture intérieure ou de design au maître d'ouvrage/client, son unicité, sa pertinence et l'originalité de la réponse aux enjeux, besoins, demandes et cadre définis au cours du développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des éléments visuels et verbaux requis pour permettre une bonne compréhension du projet par le maître d'ouvrage/client - Réaliser les maquettes, les prototypes, les infographies, dessins et planches de présentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation de présentation client/maitre d'ouvrage devant un jury professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments visuels du projet, permettent par leur organisation, leur hiérarchisation et leur expression une bonne compréhension du projet

<p>Développement d'un style personnel dans l'expression du projet d'architecture intérieure ou de design</p> <p>Estimation de la faisabilité technique et économique dans le cadre imparti par le client/maître d'ouvrage</p>	<p>nécessaires à la bonne compréhension du projet ou diriger leur réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumenter sur le projet pour en justifier les choix - Mettre en valeur l'identité unique du projet par les éléments graphiques, plastiques et verbaux adaptés pour en démontrer la pertinence - Définir une charte graphique en adéquation au style du projet pour en renforcer la cohérence - Construire un discours personnel sur le projet afin d'en transmettre la singularité - Identifier les corps d'état, métiers et artisans requis ainsi que les processus de mise en œuvre (qui fabrique et comment) pour préparer la maîtrise d'œuvre ou la fabrication - Apporter éventuellement des solutions alternatives aux problèmes techniques ou piloter leur production pour la future maîtrise d'œuvre - Établir l'estimatif du projet afin de le faire coïncider avec les objectifs économiques de la maîtrise d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Composition des planches et installation de la présentation du projet au jury - Maquettes finales et prototype - Soutenance orale - Maquettes de principe et détails de mise en œuvre ou de fabrication 	<p>d'architecture intérieure/de design par le jury</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du projet ont tous leur rôle et ne présentent pas de redondance d'information - Affirmation du style personnel par les choix stylistiques retenus dans l'expression graphique et plastiques des éléments de projets - Discours clair, argumenté qui soutient la présentation des éléments de projet sans s'y substituer - Unité fond/forme établie par la charte graphique du projet - Adéquation des processus ou mises en œuvre envisagés au projet démontrée dans les détails techniques du projet d'architecture intérieure/de design. - Exploration appropriée de processus alternatifs si nécessaire - Solutions techniques retenues réalistes par-rapport aux conditions de faisabilité du projet
<p><u>3- Maîtrise d'œuvre, direction de la construction du projet d'architecture intérieure et de la fabrication du projet de design</u></p>		<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée : projet phase exécution & expérience avérée en entreprise (évaluation certificative)</u></p>	

<p>Discrimination au mieux des intérêts du maître d'ouvrage/client et du projet des prestataires, entreprises et artisans qui vont participer au chantier, à la fabrication ou au prototypage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les procédures d'appel d'offres publiques et privées afin de respecter le cadre légal du projet d'architecture intérieure - Produire ou diriger la production des documents techniques d'exécution et de consultation des entreprises (DCE) nécessaires à la fabrication ou à la construction pour permettre le chiffrage et la discrimination des devis - Discriminer les devis mieux-disant dans le cadre de l'enveloppe budgétaire prévue pour défendre les intérêts du client/maître d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Production de documents types destinés aux entreprises (simulation DCE) - Pratique de l'appel d'offre en stage ou alternance - DCE et devis fournis dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des ressources et corps d'état requis par le dossier technique - Compréhension des processus de mise en œuvre établie par la qualité et la rigueur des documents techniques présentés
<p>Organisation et supervision du chantier ou de la fabrication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un planning de chantier ou de fabrication et coordonner les expertises techniques nécessaires à la mise en œuvre du projet pour en garantir l'exécution dans les délais prévus - Contrôler la bonne exécution des travaux ou s'assurer de la délégation de ce contrôle afin de garantir la bonne fin des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Prototypage de projet en design avec partenariat artisan/entreprise - Rapport de stage ou d'alternance - Évaluation du tuteur de stage ou d'alternance - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Décompte Général du Prix Forfaitaire (DGPF) et plannings fournis dans le cadre d'une VAE 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du prototype en regard des objectifs du projet de design - Qualité d'analyse du retour d'expérience du stagiaire ou de l'alternant par le rapport de stage - Cohérence de l'analyse du retour d'expérience de l'étudiant avec le retour d'expérience du tuteur. - Conformité des pièces produites dans le cadre d'une VAE
<p>Garantie de la bonne réalisation et la conformité des travaux au projet défini</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer du respect du cadre légal et réglementaire (assurances, mise en sécurité) de la conduite des travaux pour mettre le chantier en conformité - Souscrire à l'obligation d'assurance pour garantir sa responsabilité professionnelle - Faire respecter les clauses techniques de construction et de fabrication prévues dans le DCE afin de garantir la bonne exécution du projet - Faire respecter le budget et les délais prévus pour assurer les intérêts du maître d'ouvrage - Produire les comptes-rendus et attestations nécessaires pour prouver le respect des points ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> - PV de chantier et attestations d'assurance fournis dans le cadre d'une VAE 	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité des pièces produites dans le cadre d'une VAE

<p>Accompagnement du maître d'ouvrage jusqu'à la réception finale des travaux et aux règlements d'après-chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir au maître d'ouvrage les documents requis après réception des travaux (DOE) afin de mettre en conformité les ouvrages exécutés et les plans d'exécution, d'en prescrire la maintenance et d'en permettre l'assurance en cas de sinistre - Procéder à la levée des réserves afin de clôturer le chantier - Contrôler la réception du prototype en design afin d'en garantir la conformité aux objectifs du projet et à sa formalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) fournis dans le cadre d'une VAE 	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité des pièces produites dans le cadre d'une VAE
<p>4- Gestion de l'activité d'architecte intérieur/designer</p> <p>Organisation d'une veille professionnelle dans le domaine de l'architecture intérieure et du design</p> <p>Développement des capacités d'innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser ses connaissances en matière réglementaire, juridique et normative pour rester en conformité dans sa pratique - Suivre les évolutions des techniques et des produits du bâtiment pour enrichir ses compétences techniques et ses propositions architecturales. - Suivre l'actualité du secteur d'activité pour rester en phase avec les évolutions du marché - Maintenir une veille sur les appels à projet qui peuvent concerner le secteur d'activité de l'architecture intérieure et du design afin de conserver un portefeuille d'activité constant en croissance - Suivre l'évolution des modes de vie et des pratiques sociales pour faire évoluer sa pratique du projet d'architecture intérieure et de design - Suivre les travaux de recherche formelle ou conceptuelle dans le champ artistique pour conserver une vivacité conceptuelle - Analyser les retours d'expérience usagers/clients afin de construire une démarche d'amélioration continue de son propre travail 	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée : projet phase recherche & mémoire de projet (évaluation certificative)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier de recherche sur la thématique du projet - Dans le cadre d'une VAE, portfolio professionnel de projets - Mémoire de projet : partie thèse du projet - Dans le cadre d'une VAE, rapport d'activité et formations complémentaires éventuellement suivies 	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation du travail de veille avec les problématiques et enjeux contemporains - Vision prospective du projet d'architecture intérieure/de design démontrée par le dossier de recherche - Affirmation d'une approche personnelle du travail et de la profession et d'une pensée autonome

